

Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ? : l'avis du CESE

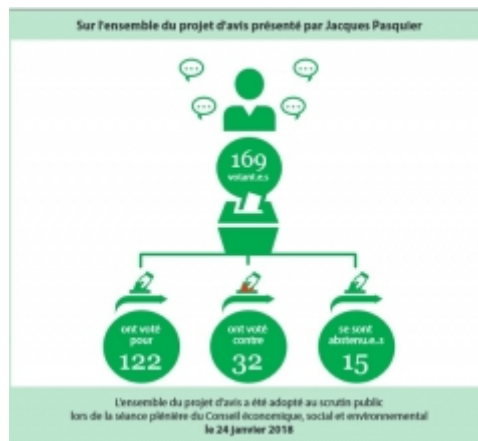
12 février 2018

En février, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a rendu un avis sur l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire. Il confronte notamment les positions des représentants des salariés, des entreprises et des agriculteurs.

La compétitivité y est définie comme la capacité des filières à fournir une alimentation répondant aux besoins sociétaux en matière de santé, de qualité et de préservation de l'environnement, à des prix acceptables pour les consommateurs et les travailleurs. Les auteurs préconisent d'encourager la production des filières déficitaires, afin de répondre aux besoins intérieurs, et d'orienter les exportations vers les produits à haute valeur ajoutée, en privilégiant des modes de production valorisant le facteur travail ainsi que l'agro-écologie, et incitant l'aval de la filière à une plus forte contribution à la réduction des coûts. Pour cela, différentes priorités politiques sont proposées : promouvoir la spécificité des produits alimentaires dans les accords internationaux ; veiller au respect des normes sanitaires et environnementales pour les produits importés ; améliorer la répartition de la valeur ajoutée ; réorienter les politiques agricoles vers davantage de territorialisation et de soutien aux pratiques respectueuses de l'environnement ; mobiliser les politiques non agricoles (recherche et innovation, droit foncier, fiscalité, droit social) ; sensibiliser davantage les consommateurs sur les questions alimentaires.

L'avis a été adopté par le CESE, mais a fait l'objet de positions contrastées (voir figure ci-dessous). Comme développé dans les positions accompagnant l'avis, les organisations salariales et associations de protection de l'environnement l'ont approuvé, en particulier pour sa définition élargie de la notion de compétitivité. Les représentants des agriculteurs et des entreprises ont voté « contre » car il comporte, selon eux, une liste trop importante de préconisations non opérationnelles. Les premiers regrettent également que la réduction des charges et la simplification de la fiscalité ne soient pas assez mises en avant parmi les facteurs de compétitivité. Les seconds déplorent que la compétitivité prix et le cas des agro-industries ne soient pas traités.

Résultats du vote sur l'avis du CESE



Source : CESE

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : [CESE](#)